



# Coraf Action

N° 32

LETTRE D'INFORMATION POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

## Biotech : pourquoi l'Afrique ne se jetterait-elle pas à l'eau ?

**L**A BIOTECHNOLOGIE EST SUR TOUTES les lèvres, et pour cause. A cause surtout des organismes génétiquement modifiés dits OGM. Vont-ils sauver ou anéantir l'homme ? Voici la question Q qui donne naissance à des rapports de force de toutes natures : féroces oppositions contre fortes alliances. Les débats sans merci et les actes spectaculaires commençant à devenir sempiternels, certains se demandent est-ce qu'il n'est pas temps de voir le phénomène de plus près et d' « entrer dans la danse » ? C'est ce que semblent avoir entamé les ministres en charge de l'agriculture et des biotechnologies des Etats de l'Afrique de l'Ouest réunis par le gouvernement du Burkina Faso en conférence ministérielle internationale. C'était à Ouagadougou, du 21 au 23 juin 2004, sur la maîtrise des sciences et des technologies dans le but d'accroître la production agricole. Allant droit au but, ils décident, à l'issue de riches et larges discussions, de l'organisation prochaine par la CEDEAO d'une rencontre devant déboucher sur la création d'un cadre de concertation portant utilisation rationnelle de la biotechnologie dans le développement agricole des Etats de la sous-région et de l'institutionnalisation d'une conférence des ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest comme la première étape vers la création d'une Conférence ministérielle africaine de la biotechnologie. Dans la même foulée, ils ont appelé de tous leurs vœux l'instauration d'un

Suite à la page 2



Les participants à la troisième réunion du Comité exécutif du Forum pour la recherche Agricole en Afrique, à Johannesburg (en 2004) : Adiel Nkonge Mbabu (à partir de votre gauche), Keogile Molapong, Gisèle d'Almeida, Florence Wambugu, Papa Abdoulaye Seck (Président), Njobe Bongwiwe (vice-présidente), Paco Sérémé, Kanayo Nwanze, Patrick Monty Jones (secrétaire exé-

## En agriculture aussi, la fin justifie les moyens 2

*Dans l'édition précédente démarre la série d'articles sur la stratégie décennale de recherche agricole pour le développement en Afrique (2002-2012) du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). Voici le deuxième article.*

**D**ÉFINIR UNE VISION STRATÉGIQUE D'une décennie (2002-2012) est vraiment une chose importante, en avoir les moyens est décidément une autre. Les responsables actuels du Forum pour la recherche agricole en Afrique ont « appris cette leçon par cœur », eux qui vont s'engager activement dans la quête d'appuis accrus pour la recherche agricole des pays de l'Afrique sub-saharienne. Et il y a de quoi s'activer : les dépenses publiques de la recherche agricole de l'ensemble des pays en dévelop-

pement équivaut à l'effort financier des seuls trente pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ! (Voir encadré).

La première leçon apprise par le Forum et qui est à mettre en pratique, c'est la diversification des investissements. C'est, en effet, le moment propice pour vigoureusement plaider en faveur de la recherche agricole

Suite à la page 5

## ECHOS DE LA RECHERCHE

Suite de la première page

partenariat sur les sciences et biotechnologies entre les institutions Ouest africaines — CEDEAO, UEMOA, CILSS, CORAF/WECARD, Universités et Instituts de recherche — et celles des Etats-Unis d'Amérique et entre le Secteur public et le Secteur privé, l'appui au renforcement des ressources humaines en droite ligne des propositions de mise en œuvre du Programme des bourses Norman Borlaug pour la science et la technologie, la création et l'équipement d'un Centre Ouest africain de biotechnologie apte à renforcer les capacités de recherche sur la base d'un plan d'action, la mise en place par chaque Etat d'un système d'information du grand public. Mais quels motifs y a-t-il derrière de tels engagements ?

### Dissiper cette « peur bleue »

Après une analyse du contexte dans lequel baigne cette « pomme de discorde », les ministres ont, en effet, tiré un certain nombre de conclusions : l'économie mondiale se trouve dans une phase de globalisation à laquelle n'échappe aucun Etat ; l'agriculture sahélo-saharienne reste dépendante et les moyens de production sont faibles ; les sciences et biotechnologies évoluent et contribuent à la lutte contre la pauvreté ; la plupart des Etats membres de la CEDEAO sont signataires du protocole de Carthagène portant prévention des risques biotechnologiques. S'y ajoutent la nécessité d'une harmonisation des textes sur la biosécurité au sein de la CEDEAO, la promotion de la production et de la productivité à l'intérieur des pays dans le strict respect des normes environnementales dont celles sur les écosystèmes, le besoin impérieux de renforcer les capacités et de procurer des informations fiables aux décideurs, sans oublier le retard accusé par l'Afrique en la matière, les importants investissements requis, la nécessité de mettre en commun les moyens disponibles. S'y ajoutent pour compléter le tableau la prise en compte des recommandations de la conférence de Sacramento (dans l'Etat de Californie) sur le partage de l'information scientifique et

technique référant aux biotechnologies au service du développement en Afrique, les craintes suscitées par les produits issus des biotechnologies, en l'occurrence les OGM, le déficit d'information qui en est la cause ainsi que l'urgence de pourvoir le grand public d'une information objective sur les OGM afin de dissiper cette « peur bleue ».

Réunis à nouveau par la CEDEAO à Abuja, le 4 novembre 2004, ces ministres ont décidé de se retrouver, en juin 2005, à Bamako, en conférence consacrée cette fois uniquement axée sur la biotechnologie, ont donné mandat à cette dernière de faire

siennes toutes les initiatives sous-régionales en biotechnologie et ont encouragé les Etats membres et autres acteurs agricoles à y participer activement.

Contact : Paco Sérémé  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : paco.sereme@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

## Virus Ebola : de l'animal réservoir à l'homme victime

**E**N RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU Congo, au Congo, au Gabon, c'est encore le carnage. Le monde entier se réveille dans la stupeur. Pourtant l'horrible et virulent virus n'en est pas à son premier exploit macabre. Le virus Ebola, identifié pour la première fois en 1976 dans le premier pays, fut à l'origine de plusieurs épidémies mortelles en Afrique centrale. Elles se sont produites simultanément, depuis quelques années, dans le premier et le troisième pays de manière tellement foudroyante que l'infection par ce virus fut placée au rang de priorité sanitaire majeure. Les chercheurs du Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF), de l'ONG Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique centrale (ECOFAC) au Gabon, de l'Institut de recherche pour le développement, du National Institute for Communicable Diseases Control d'Afrique du Sud, de l'Organisation mondiale de la santé, de la Wildlife Conservation Society et du Center for Diseases Control and Preservation d'Atlanta aux Etats-Unis étudient le virus depuis 2000, dans l'Ouest de cette partie de l'Afrique, et tentent d'apporter un éclairage sur les

conditions de transmission du virus depuis l'animal réservoir, encore inconnu, jusqu'à l'homme

Dans quatre-vingts pour cent des cas, l'infection se manifeste chez l'homme par une fièvre hémorragique entraînant la mort en quelques jours. Le virus, qui se transmet par contact direct, provoque ainsi une mortalité aux conséquences sociales et économiques désastreuses pour le pays concerné. Aucun médicament ou vaccin n'étant disponible actuellement, seuls le contrôle rapide et la prévention des épidémies par isolement des



Les os de gorille infecté retrouvés dans la forêt.

malades permettent d'en limiter l'extension. D'après ces scientifiques, les épidémies humaines proviendraient de deux vagues successives de

contaminations entre espèces : une première vague de contamination du réservoir à certaines espèces sensibles, tels les gorilles, les chimpanzés et les céphalophes (bovidés) ; puis une seconde durant laquelle l'homme s'infecte auprès des carcasses de ces animaux victimes du virus. Chacune a évolué à partir d'une unique source animale, se propageant ensuite d'individu à individu, ceci d'après les données épidémiologiques des épidémies humaines survenues entre 1976 et 2001. Au contraire les observations épidémiologiques suggèrent l'existence de plusieurs chaînes épidémiques différentes et concomitantes issues chacune d'une source animale différente, ceci selon l'étude réalisée entre 2001 et 2003 au Gabon et en RDC. De surcroît, les analyses génétiques du virus, pratiquées sur des échantillons de sang des animaux malades, ont montré que ces chaînes ne résultent pas de la transmission d'une souche virale commune mais de plusieurs souches. Par ailleurs, le dénombrement de carcasses retrouvées dans la forêt et les calculs d'indices de présences (féces, traces, nids, etc.) des animaux ont révélé une hausse importante de la mortalité chez certaines espèces animales, avant et pendant les épidémies humaines. Ainsi, les populations de gorilles et de céphalophes auraient chuté de cinquante pour cent, entre 2002 et 2003, dans le sanctuaire de Lossi au Congo, celles de chimpanzés de près de quatre-vingt dix pour cent. Des centaines, voire des milliers d'animaux seraient donc morts durant les dernières épidémies survenues dans la région. L'origine de ces décès ne fait plus, en tout cas, l'ombre d'aucun doute, depuis que la confirmation par analyse des échantillons prélevés sur les cadavres a été faite que l'infection de leurs carcasses est belle et bien celle du virus d'Ebola. Par conséquent, la détection puis le diagnostic de l'infection par Ebola sur ces carcasses pourrait permettre d'instaurer un programme de prévention et de lutte contre la transmission du virus à l'homme, avant même l'apparition des épidémies humaines, augmentant les chances de les limiter ou de les éviter.

S'il apparaît que les épidémies chez

les primates surviennent principalement lors des changements de saisons, en revanche on ne connaît pas exactement les conditions environnementales requises pour leur émergence ni quel est l'hôte, réservoir naturel du virus, qui contamine ces derniers. Les recherches sont en cours pour tenter de caractériser ces paramètres.

Contact : Eric Leroy  
IRD-CIRMF, BP 769, Franceville, Gabon  
Tél. : (241) 05 81 02  
Fax : (241) 67 72 95  
Courriel : eric.Leroy@ird.fr

## L'haliéutique en réseau

**L**A PRODUCTION DU POISSON EST EN chute libre, partout en Afrique. Les mers sont continuellement polluées. Rien que cela suffit pour justifier que naisse le réseau africain des instituts de recherche haliéutique et des sciences de la mer, au début de l'année 2003. C'était à Casablanca sous les auspices du secrétariat per-

manent de la Conférence ministérielle sur la coopération haliéutique entre les Etats africains de l'océan Atlantique (COMHAFAT) et l'Institut national de recherche haliéutique (INRH) du Maroc.

Dans le cadre de la définition d'une stratégie commune de recherche nationale visant la sécurisation et l'amélioration de la productivité et la valorisation des ressources haliéutiques, ce nouveau réseau entend contribuer au renforcement de la coopération régionale et des capacités humaines. Pour ce faire, les membres l'ont doté d'un bureau zonal, de points focaux nationaux, d'un plan d'action biennal (2003-2004) qui prévoit l'organisation de deux ateliers sur l'état des lieux, l'aquaculture, la technologie des engins de pêche, l'élaboration d'un répertoire des recherches et chercheurs, la création d'un site web et le lancement d'un bulletin de liaison. Le nouveau réseau regroupe présentement treize pays, dont le Cameroun, le Gabon, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal, la Namibie, le Maroc, la Mauritanie.

Contact : Ngou Ngoupayou Jean-Daniel  
IRAD, BP 2123, Yaoundé, Cameroun  
Tél. et fax : (237) 223 33 62  
E-mail : iradpnva@iccnnet.com

## Du porc à gogo

**C'**EST UNE ESPÈCE À CYCLE DE REPRODUCTION et de production court et prolifique et à régime alimentaire très varié. Dans le contexte africain actuel marqué par la croissance démographique galopante opposée à l'insécurité alimentaire, ces atouts constituent une véritable alternative à la faible consommation de viande due à des croyances religieuses dans certaines zones. Au Sénégal, le porc est élevé de deux manières : le système semi-intensif et intensif autour de la capitale et le système extensif en Basse Casamance, au sud. Cet élevage est en pleine expansion, et c'est la raison pour laquelle s'y intéressent l'Ecole inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires, la direction de

l'élevage et l'Institut sénégalais de recherches agricoles à travers une enquête en Basse Casamance, prélude à des recherches visant à mieux faire connaître cet élevage peu concerné dans les projets de développement.

Les porcs, qui sont en effet estimés à 17 000 têtes en 1977, connaissent une croissance d'un peu plus de 10 % par an. La Basse Casamance est agropastorale, cultivatrice de riz, d'arachide, de mil, de maïs et de cultures maraîchères, chrétienne et traditionaliste à 25 %. Dans les villages de l'arrondissement de Niaguis et de Nyassia et dans la commune de Ziguinchor, 60 éleveurs sur 455, soit environ 15 %, ont reçu la visite des

## ECHOS DE LA RECHERCHE

chercheurs. Aussi bien les hommes, qui sont près de 49 % de ces éleveurs, que les femmes, qui en sont les 51 %, élèvent des porcs, ces dernières pratiquant nettement plus (60 %) dans les villages. Ils sont des chrétiens et essentiellement des Joola (environ 65 %), Mankaañ (près de 25 %) et Manjag (10,5 %). Ils sont majoritairement agriculteurs à près de 55 %, salariés à environ 25 % et retraités à 10,5 %, surtout en milieu urbain. Ils sont autour de 50 % à pratiquer cet élevage depuis bientôt 10 ans.

### Les gros achats aux fêtes religieuses et coutumières

Les troupeaux comportent en moyenne 10 têtes et sont dominés à un peu plus de 65 % par la race locale Photo. Elle est longitudinale, haute sur pattes (environ 0,5 mètre au garrot) et pèse 75 kilos. Sa tête est longue ; ses oreilles sont petites et horizontales ; son corps est ogival (arc brisé) ; sa robe est blanche et noire tachetée. Ils se composent également de porcs Métis issus de Photo et de Long-White, une race introduite. Entre 4 et 12 mois, les mâles sont majoritaires à 30 % et les femelles minoritaires à 15 %, mais au-delà de 1 an ces dernières sont en tête de près de 35 % et les premiers en queue de peloton de 15 %. Ces porcs sont élevés en même temps que les volailles et les petits ruminants.

Près de 60 % du cheptel sont vendus par paire de porcelets sevrés sur place et jusque hors de la région, à des prix variant entre 3 000 et 5 000 francs CFA pour les Photos et grimant à 10 000 francs CFA pour les Métis. Un peu plus de 15 % sont acquis après le partage des nouveaux-nés de la portée par deux éleveurs basé sur le système appelé « confiage », plus pratiqué au village à 40 % qu'en ville à près de 5 %. Seuls moins de 5 % constituent des dons entre parents, amis, etc. Les adultes (15 mois d'âge et 40 kilos) sont vendus en moyenne à 27 000 francs CFA. L'abattage se fait soit sur



Porc de race locale de Basse Casamance

la seule aire d'abattage reconnue par les services vétérinaires, soit en clandestinité, soit à domicile. Le kilo de viande coûte 1000 francs CFA aux consommateurs qui réservent leurs plus gros achats, à 75 %, aux fêtes religieuses et coutumières. L'importance de ces revenus s'apprécie mieux dans la mesure où l'âge de la première mise bas se situe vers le treizième mois et le nombre de porcelets sevrés par femelle et par an (10,5 %) est calculé à partir des mises bas (presque 2 fois), de la taille de la portée (7,5 nouveaux-nés) et du taux de mortalité au sevrage (presque 3 porcelets).

Dans les porcheries en ciment ou en banco et les enclos simples, ils sont tout bonnement nourris des restes de repas, des épluchures de légumes, des noix de palmistes, de son de riz auxquels 25 % des éleveurs citadins ajoutent des tourteaux d'arachide ou de palmiste, des fruits — mangues avariées, pomme d'acajou —, ou des végétaux du pâturage naturel coupés et distribués à l'auge (bassin). En sont exclus les tourteaux de sésame et les déchets des pêcheries disponibles dans la zone. La distribution quotidienne de cette ration alimentaire aux animaux se fait une fois le soir à leur retour de divagation ou deux fois sous forme de soupe à base d'eau ; les noix de palmiste ne font pas partie de ce mélange, distribués qu'ils sont séparément dans la mangeoire ou sur l'aire de la porcherie.

### Elle a décimé soixante-cinq pour cent du cheptel

Les éleveurs, préférant déstocker (diminuer le nombre) quand les animaux atteignent 9-12 mois, sont à près de 95 % des naisseurs engrais-

seurs. Les naisseurs, qui sont un peu plus de 5 %, fournissent les futurs reproducteurs de race améliorée. Souvent ils les sevrant naturellement à l'âge moyen de 5 mois contre 3 dans le sevrage provoqué qui représente 30 % des cas. Le sevrage s'accompagne souvent

de la castration des mâles — plus de la moitié — par l'éleveur ou le praticien du coin à l'aide d'un couteau ou d'une lame de rasoir, et la blessure est désinfectée soit avec un mélange de pétrole et de sel de cuisine (sic !), soit avec la poudre de pile électrique (resic !). La peste porcine africaine serait récurrente dans la région mais provoquerait des mortalités en moyenne faibles sauf, en tout cas, en 1996 où elle a décimé 65 % du cheptel. Des campagnes de vaccination contre la pasteurellose et de déparasitage ont été réalisées avec l'aide du Projet de développement des espèces à cycle court (PRODEC) à 25 % dans les villages et à près de 45 % dans les villes. En milieu urbain, près de 35 % des éleveurs font appel à un vétérinaire privé en cas de maladie en milieu villageois, en revanche, les mêmes se servent des connaissances et pratiques des plantes médicinales du terroir. Pour remédier à ces problèmes, les chercheurs avancent quelques solutions : mise en place de structures adéquates d'abattage, de contrôle sanitaire et de transformation de la viande qui devraient permettre aux éleveurs de pénétrer le gros marché des installations touristiques de la région, mise en place d'une prophylaxie sanitaire qui apporterait un éclairage sur l'épidémiologie de la peste porcine africaine.

Contact : Ayao Missohou, Hélène Foucher  
EISMV, BP 5077, Dakar, Sénégal  
Tél. : (221) 825 10 08  
Fax : (221) 825 42 83  
E-mail : missohou@refer.sn

Contact : Mamadou Niang, Papa Nuhine  
Dièye ISRA-DE, BP 53, Kolda, Sénégal  
Tél et fax : (221) 996 11 52  
E-mail : pndieye@yahoo.fr

Suite de la première page

## La dure preuve de la réalité

En vingt ans, 1971-1991, les dépenses publiques de recherche agricole ont plus que doublé dans le monde. De 2 160 milliards de francs CFA elles ont grimpé à 3 470 milliards de francs CFA. Durant cette période, la part des pays développés est passée de près de 40 à 55 %. La contribution des pays de l'OCDE (voir article) a galopé de 1 200 milliards de francs CFA en 1981 à 1 800 milliards de francs CFA en 1991 et à 2 100 milliards de francs CFA en 1993, ce qui est presque comparable à celle de l'ensemble des pays en développement qui s'élève à 2 400 milliards de francs CFA en 1991.

africaine, dans l'espoir d'obtenir l'appui nécessaire à son développement. Aux yeux de ses responsables, il est clair qu'il faut beaucoup investir non pas seulement dans la recherche, mais également dans la vulgarisation, les infrastructures, les transports, l'éducation et la santé, pour que tous les Africains aient accès à une meilleure alimentation. Il est donc du ressort de l'Organisation régionale d'encourager toutes ses Organisations sous-régionales à travailler pour l'efficacité et la complémentarité dans un climat empreint de confiance mutuelle, à développer les ressources humaines, à mobiliser les ressources financières, à développer et à diffuser l'information et les connaissances. La seconde leçon est le développement de méthodes innovantes d'attraction des financements. L'investissement global par personne dans la recherche et le développement agricoles en 2001 en Afrique est la plus faible au monde. Or, il existe actuellement d'intéressantes sources de financements de la recherche du Secteur privé, tels les programmes de précompte, les programmes créances contre recherches, les fondations de développement et les projets

conjointes de recherche-commercialisation, pour l'approche desquelles de nouvelles méthodes sont à mettre au point.

### Un partenariat Secteur privé-ONG

Le développement de la recherche n'étant pas seulement une « affaire de sous », l'application d'autres leçons assimilées est envisagée. La troisième leçon, c'est la création d'un environnement adapté à la recherche agricole. Le Forum a « prévu dans ses plans » d'encourager les gouvernements africains à s'intéresser et à soutenir la recherche agricole ainsi qu'à développer des politiques nationales durables. Il se sent en mesure de s'impliquer dans le processus de lobbying auprès des organismes régionaux et panafricains et de tout faire pour que son rôle de structure relais et ses activités soient inscrits dans la dynamique des initiatives comme le NEPAD, Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. La quatrième leçon, c'est la promotion de partenariats fonctionnels et d'alliances stratégiques, le financement de la recherche ayant été inadéquat. Dans les pays en développement, les dépenses publiques sont passées de 0,4 à 0,5 % du produit intérieur brut agricole, ce qui est 5 fois moins que celles des pays développés qui sont passées de près de 1,5 % au début des années 70 à environ 2,5 % en 1991. L'approche coalition est probablement la plus garante pour augmenter et sécuriser les financements. A ce propos, le FARA travaillera étroite-



ment avec les Centres internationaux de recherche agronomique du Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR), de façon à s'assurer que leurs programmes de recherche soient guidés par l'agenda de la « recherche africaine », mieux, que leur intégration soit effective dans les priorités des Organisations sous-régionales, tout en poursuivant l'exécution du Plan d'action stratégique du CGIAR pour l'Afrique. Quant à son partenariat avec les Organisations non gouvernementales, des efforts considérables sont à déployer et à consolider pour leur extension aux organisations sociales faibles faisant partie d'un « partenariat dynamique de lutte contre la pauvreté », selon le FIDA partenaire de huit cents ONG dans le monde. Avec le Secteur privé, le partenariat doit être élargi. Si la croissance annuelle de l'économie africaine doit atteindre 6 % dans les décennies à venir, il sera nécessaire d'impliquer le Secteur privé, de chercher les moyens d'étendre sa base et sa portée. Il est fort possible que la décennie prochaine appartienne aux pays qui attireront les investissements du secteur interétatique ou extérieur. Pour cela, les gouvernements ne peuvent pas faire autrement que d'adopter des réformes politiques sécurisant les investisseurs et leurs investissements, de les encourager à réinvestir les profits dans les pays concernés ou les sous-régions. Il est donc important que le Forum prenne position, soutienne le Secteur privé au profit du développement rural, crée des partenariats appropriés entre le Secteur public et le Secteur privé, mette en place un comité regroupant Secteur privé et ONG, ce qui est tout à fait original, suivi en cela par le CGIAR.

Contact : Armand Faye  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 11523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : armand.faye@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

La suite de cet article dans le prochain numéro.

## VIE DU CORAF WECARD



### Agriculture ISNAR : mission accomplie

*Les ateliers thématiques sont pour les Assemblées générales du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles ce que l'arôme sert aux repas. La définition d'une feuille de route sur la biotechnologie et les politiques et législations relatives aux ressources génétiques ont agrémenté les débats de la cinquième du genre, tenue du 13 au 16 avril 2004, à Brazzaville. Auparavant, la restructuration de l'International Service for National Agricultural Research (ISNAR) a été présentée.*

**L**ES PARTICIPANTS SURTOUT AFRICAINS à la cinquième Assemblée générale du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles, tenue à Brazzaville, du 13 au 16 avril 2004, ont dû éprouver un pincement au cœur quand le docteur Jacques Ekebil, directeur général par intérim de l'International Service for National Agricultural Research (ISNAR), a pris la parole pour annoncer la disparition prochaine de ce dernier sous forme d'institution et sa renaissance sous forme de programme, et ceci, après tant de fructueuses années de présence en Afrique.

Cette restructuration de l'institution consistera à la dissoudre en tant qu'institution indépendante au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) pour en faire un programme identifiable de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI). C'est la raison pour laquelle elle est en voie de délocalisation de Wageningen, aux Pays-Bas, à Addis-Abeba.

Cependant, son mandat international n'en sera pas pour autant modifié, même si, par ailleurs, l'Afrique au Sud du Sahara sera une de ses priorités. Dr Ekebil n'a donc pas pu s'empêcher de lancer un vibrant appel aux Organisations régionales, sous-régionales et nationales de recherche agricole d'Afrique pour garantir l'application de ces mesures et faire en sorte que ce nouveau programme réponde parfaitement à leurs besoins. La première action d'envergure du nouveau programme sera d'animer le prochain atelier thématique sur le renforcement des SNRA des pays en post-conflit armé.

Contact : Paco Sérémé  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : [paco.sereme@coraf.org](mailto:paco.sereme@coraf.org)  
Internet : [www.coraf.org](http://www.coraf.org)

### Ressources génétiques : que faire ?

**A**UJOURD'HUI, LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES sont sur toutes les lèvres, très probablement parce que leur existence future est franchement hypothétique. Toutes les

pistes sont explorées, y compris les politiques et législations, afin que les trouvailles, mises les unes avec les autres, sauvent et préservent le « peu » qu'il en reste. C'est à cette contribution que travaille le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles, en donnant la parole au docteur Kwesi Atta-krahrah, directeur général de l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) et à d'autres spécialistes constitués pour la circonstance en un groupe de travail. C'était à l'occasion de sa cinquième Assemblée générale, tenue à Brazzaville, du 13 au 16 avril 2004.

Ainsi, il ressort de cette « confrontation » que les chercheurs sont faiblement impliqués dans la formulation et la conduite des politiques et législations en matière de ressources génétiques, les conventions, telles la Convention sur la diversité biologique (CBD), l'International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture (ITPGRFA), intéressant plusieurs départements ministériels, sont faiblement coordonnées, les experts ne sont pas installés dans les meilleures conditions de travail d'équipe permettant l'harmonisation des points de vue et le partage des informations ou connaissances. Pour remédier à cela, une kirielle de recommandations sont formulées : renforcer la sensibilisation de toutes les parties prenantes à la conservation et à l'utilisation de ces ressources, élaborer avec tous les partenaires un Plan stratégique, soutenir les droits des producteurs dans le partage des bénéfices tirés de l'utilisation de ces ressources, identifier des points focaux nationaux pour chaque convention, évaluer les différentes conventions dans chaque pays, mettre en place un comité interministériel de gestion pour faire jouer aux SNRA le rôle de facilitateur, de coordonnateur et de proacteur en matière de gestion. De



même, il est attendu du CORAF/WECARD la formation des animateurs des points focaux nationaux en gestion des ressources génétiques, l'organisation d'ateliers, la documentation des informations et des expériences existantes, la prise en compte des projets de recherche favorisant une meilleure prise des décisions dans le Fonds compétitif régional, l'utilisation des experts des réseaux avancés pour assister les SNRA les moins avancés, l'harmonisation des réglementations, l'assumption du rôle de plaidoyer au-près des décideurs politiques à l'échelle nationale et sous-régionale, notamment pour la ratification pressante du traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le développement d'une politique sous-régionale. Enfin, on l'exhorte à s'associer aux initiatives en cours, tels le Plan d'action global, l'Initiatives sur les politiques en gestion des ressources génétiques, le fonds fiduciaire sur la diversité des cultures — sept pays manquant à l'appel pour sa ratification — et l'Initiative sur la conservation et la gestion de la biodiversité.

Contact : Marcel Chijoke Nwalozie  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : marcel.nwalozie@coraf.org

## Biotechnologie : la feuille de route

**A**UTANT ELLE SERT EN POLITIQUE, autant elle sert en science. A la science, la « feuille de route » va servir à aborder toutes les questions relatives aux biotechnologies, en l'occurrence leur planification stratégique. Vaste champ politiquement sensible que le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles est entrain de débayer, en commençant par ouvrir largement les portes du débat : la parole est donnée au docteur Joe Devris de la Fondation Rockefeller et à d'autres spécialistes constitués pour

la circonstance en un groupe de travail. C'était à l'occasion de sa cinquième Assemblée générale, tenue à Brazzaville, du 13 au 16 avril 2004. Comme il fallait s'y attendre pour une question aussi brûlante d'actualité, beaucoup de questions ont fusé de l'assistance : les attentes du public, les biotechnologies végétales, la bio-sécurité, la communication et la sensibilisation, les autres initiatives, etc. Les clarifications ayant été apportées, les participants ont recommandé que les politiques soient fortement impliqués dans le processus de planification, les biotechnologies animales prises en compte au niveau des pré-occupations régionales, le Conseil



Ouest et Centre africain s'inspire des autres expériences comme celles de l'ASARECA, les SNRA représentés dans les foras, le transfert de technologies et l'implication du Secteur privé mis en avant, le Conseil Ouest et Centre africain initie une communication plus efficiente sur la question en direction de ses principaux acteurs agricoles.

Contact : Dady Demby  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : dady.demby@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

## Organisations intergouvernementales : l'autre jambe du NEPAD 3

*Une série d'articles est consacrée au volet agriculture du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le premier article vous est livré dans la trentième édition et le deuxième dans la trente et unième. Voici le troisième.*

« ATTEINDRE LE VILLAGE C'EST EMPRUNTER nul autre chemin que celui qui y mène ». C'est ce que les fondateurs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) font faire aux Organisations intergouvernementales (OIG) en leur traçant le cadre institutionnel et stratégique d'insertion de leurs activités. La déclaration de Yamoussoukro des chefs d'Etats et

de gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest (voir précédent numéro) considère la coopération fonctionnelle comme indispensable à la mise en œuvre de l'initiative dans cette sous-région.

Ainsi, sur le plan institutionnel, ces chefs d'Etats et de gouvernements chargent la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest de créer en son sein un point focal de l'initiative et de coordonner la mise en œuvre de ses programmes. Pour l'agriculture, chaque Organisation intergouvernementale doit se doter d'un centre-ressource travaillant étroitement avec le point focal et constitué de hauts fonctionnaires choisis pour leurs compétences en

## VIE DU CORAF WECARD

agriculture, en diversification et en accès au marché.

Sur le plan stratégique, les Organisations intergouvernementales doivent s'occuper de l'intégration de l'aide publique dans une politique globale à l'égard d'un pays ou d'un groupe de pays, de l'avancement des négociations, de formulation de politiques économiques et commerciales et de fourniture d'informations commerciales internationales sur les produits, leur normalisation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc., ainsi que la réalisation d'études de faisabilité de projets communs, la gestion de projets régionaux et l'organisation des négociations sur leur financement.

### Une centrale des risques

En somme, il s'agira, à l'échelle sous-régionale, de revoir les politiques actuelles de conservation des sols et de gestion des eaux en vue de pouvoir gérer les incertitudes planant sur l'agriculture. Il s'agira également, à l'échelle régionale, d'harmoniser et de recentrer les politiques et stratégies sur l'environnement, de définir des stratégies de développement agricole pour une meilleure coordination des politiques d'appui à l'agriculture — utilisation plus adéquate des ressources, amélioration des conditions de réussite des stratégies de réduction de la pauvreté en milieu rural et de sécurité alimentaire —, pour la création des conditions de fonctionnement de l'économie agricole - reconversions des exploitants en fonction des avantages comparatifs et lancement de nouvelles activités —, pour l'assistance à la recherche, au développement et à l'innovation. Il s'agira enfin d'améliorer les capacités d'accès aux marchés étrangers pour la fabrication d'informations sur les analyses prospectives de l'offre et de la demande, les obstacles techniques au commerce au niveau des segments agricoles, le niveau des coûts relatifs aux principaux facteurs de production, et de créer les conditions de modernisation de l'agriculture de la sous-région par la facilitation du financement des investissements — notamment la mise en place d'une centrale des risques, une sorte de mécanisme

d'assurance.

Contact : Armand Faye  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : armand.faye@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

Comptabilité  
Ghyslaine  
remplace Janine



Mme  
Ghyslaine  
Sissoko,  
nouvelle  
comptable  
du CORAF/  
WECARD

MADEMOISELLE JANINE GOUDIABY << atteste sur l'honneur que la situation qu'elle a décrite [...] est bien celle que reçoit madame Ghyslaine Sissoko », la nouvelle responsable du service de comptabilité du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles. C'est en ces termes solennels rédigés que la première a passé le témoin de ses états financiers et comptables à la seconde, en présence de M. Paco Sérémé, le secrétaire exécutif, et du personnel. C'était le 2 juin 2004, au siège de l'institution à Dakar. Ainsi, la Sénégalaise, Janine Goudiaby, comptable de formation, a démissionné de son poste, après sept années et demie passées au Conseil, L'Ivoirienne, Ghyslaine Sissoko, qui l'y remplace, est brevetée technicienne supérieure en comptabilité de gestion de la Chambre de commerce d'Abidjan et diplômée d'école en comptabilité financière. Ces parchemins dans le sac lui ont-ils ouvert les portes d'un boulot ? Employée elle l'a été pendant quatre-cinq ans du groupe industriel textile, UNIWAX

(cinq sociétés), comme la responsable de la trésorerie, puis contractuelle à la Banque africaine de développement, à Abidjan. Elle a bénéficié de plusieurs stages de perfectionnement dans ces domaines.



Mlle Janine  
Goudiaby,  
ancienne  
responsable  
comptable  
du CORAF/  
WECARD.

## Plan stratégique Les premiers à prendre la parole 2

*L'idée de restructuration fut lancée à N'Djamena en 1997, elle fit son petit bonhomme de chemin pour devenir une vision stratégique à l'escale d'Accra en 1998, puis prit la forme d'un Plan stratégique de coopération pour la recherche et le développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre au terminus de Dakar en 2000. Dedans, le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles scrute les quinze prochaines années de sa vie, 1999-2004. La chronique, qui a commencé dans le précédent numéro, en relate les péripéties.*

**Q**UI AVAIT ENCORE DIT QUE « l'homme propose, Dieu dispose » ? Jusqu'en 2003, le Plan stratégique de coopération pour la recherche et le développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre et le plan d'action pour sa mise en œuvre, adoptés en 2000 à Dakar, du CORAF/WECARD n'ont pu être appliqués, faute de financements. Et le temps a fait son œuvre : la pression des acteurs agricoles et surtout les

nouvelles initiatives obligent à les actualiser. Il s'agit du "Multi-Agricultural Productivity Programme" de la Banque mondiale, du "Global Partnership Programme" du Forum global de la recherche agricole (GFAR) et les "Challenge Programmes" du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) visant tous à améliorer les partenariats actuels à l'échelle mondiale, donc à consolider le Conseil dans sa mission. C'est tout le sens donné à l'atelier des acteurs agricoles, tenu à Dakar, les 13 et 15 février 2003, qui, pour ce faire, ont procédé à l'identification des opportunités et priorités renforçant les partenariats entre les SNRA membres du Conseil et entre les différents acteurs agricoles intervenant dans la sous-région, à la détermination du processus de dynamisation, à l'identification des voies et moyens de l'implication des acteurs agricoles dans le renforcement effectif des capacités humaines et institutionnelles et à la conception d'un nouveau plan d'action.

A l'issue de cette importante rencontre, les participants, pas avares en recommandations, ont insisté pour que le Plan stratégique de coopération s'inscrive, d'abord et avant tout, dans les orientations du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), soit soumis à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour obtenir leur soutien, soit traité comme un cadre d'intervention à durée déterminée, soit périodiquement réactualisé et conduit selon des procédures de suivi et d'évaluation impliquant les partenaires. Ils se sont adressés au Secrétariat exécutif en l'invitant à aider les SNRA dans l'identification des produits agricoles à même de donner les plus importants retours d'investissements, ainsi que les recherches thématiques favorables à l'accroissement de la production.

#### Point focaux nationaux

A l'Assemblée générale et au Comité exécutif, les participants ont demandé d'évaluer la productivité des ré-

#### Sierra-Leone R. A. D. Jones retraité

Son pays, la Sierra-Léone, docteur Rogers A. D. Jones, Chief Executive du National Agricultural Research Co-ordinating Council (NARCC), a fait entrer son Système national de recherche agricole (SNRA) dans notre Organisation sous-régionale, l'actuel Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF/WECARD). C'était aux premières heures de sa création, en mars 1987.

Depuis, il a œuvré sans relâche pour le développement rural de notre sous-région, notamment en occupant les plus hautes fonctions de membre de l'Assemblée générale et du Comité exécutif, mais aussi de l'Afrique sub-saharienne, en nous représentant au Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). « RAD » Jones, comme nous l'appelons fraternellement, est agronome en physiologie végétale.



Dr R. A. D. Jones, ex-dirigeant du CORAF/WECARD et du FARA

C'est ce grand Africain-là qui, après trente-cinq ans de « bons et loyaux services » consacrés à son cher pays, s'en est allé à la retraite, le 30 juin 2004. Mais, ne dit-on pas que c'est aussi pour un cadre le meilleur moment pour continuer à faire bénéficier aux autres de son expérience.

Il est remplacé à ce poste par le professeur E.R. Rhodes.

seaux associatifs de recherche selon leurs résultats, leurs projets, leurs niveaux de mise en œuvre, leurs nombres, de pérenniser l'effort de leur harmonisation ou de leur regroupement et de leur rechercher des ressources financières additionnelles. Pour que se constituent de véritables SNRA dans les pays de la sous-région, les séminaristes suggèrent fortement la visibilité du CORAF/WECARD dans ces pays à travers la collaboration, la communication, la consultation et la concurrence entre les composantes des SNRA, l'intéressement des Universités agricoles, des Organisations non gouvernementales, des Organisations professionnelles des producteurs et du Secteur privé aux projets de recherche sollicitant le Fonds compétitif régional, la participation aux rencontres annuelles de revue et de planification des activités des SNRA, la désignation de points focaux nationaux, la promotion par les SNRA d'une journée porte ouverte nationale sur le CORAF/WECARD, les assemblées générales tournantes

des réseaux honorées par la présence des dignitaires locaux et nationaux.

#### En gain des cerveaux

Un organisme de coordination, composé des différents acteurs agricoles des SNRA, est présentement indispensable à l'orientation des recherches vers les activités déterminées par les contraintes du marché et à la mise en place d'un système de collecte, de traitement et de diffusion de l'information fournie par les recherches, tout comme l'organisation de foras à tous les niveaux, surtout à la base, la conception de plans de recherche, la présentation des résultats et l'organisation de formations sur une approche commune de suivi et d'évaluation des projets de recherche exécutés dans les SNRA. Il en est de même de la contribution au renforcement des liens entre membres d'un SNRA qui passe par l'établissement d'accords de partenariats et le fonctionnement d'un site web pour l'échange et le partage

## SUR LE TERRAIN

des informations et des résultats de premier ordre au sein du même SNRA. Enfin, la promotion de l'éducation et de la formation par le biais du Fonds compétitif régional est vivement attendue du Conseil, tout comme le devoir de collaboration avec les autres organisations et institutions farouchement engagées dans la tentative de transformation de la fuite des cerveaux en un « gain des cerveaux ». Il s'agit de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), l'Institut universitaire des Nations unies pour les ressources naturelles (UNU/IRNA) et l'Africans for Development en Grande-Bretagne.

Contact : Paco Sérémé  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : paco.sereme@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

Conakry

### Le rendez-vous des gens de l'élevage

**I**NTÉGRATION AGRICULTURE-ÉLEVAGE, ÉVALUATION du risque sanitaire lié aux vecteurs et maladies transmises, sélection du bétail Ndaama en race pure, production de races métisses en zone périurbaine, maladies transmissibles à l'homme et aspects socioéconomiques de l'élevage, au-tant de sujets égrenés par une centaine d'acteurs de l'élevage venue à Conakry pour la restitution des résultats de recherche du Programme concerté de recherche-développement en élevage (PROCORDEL) en Afrique de l'Ouest. Du 3 au 4 décembre 2003, ce Programme, l'Institut de recherche agronomique de Guinée et la direction nationale de l'élevage leur ont permis d'évaluer l'amélioration de la production animale dans les systèmes de production actuels.

Devant prendre fin en mars 2004, ce Programme, qui dure depuis janvier 2000, est parvenu à l'amélioration la capacité des acteurs de l'élevage à résorber les demandes de plus en plus croissantes des produits d'origine animale dans douze SNRA. Il

s'agit de ceux du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Ghana, de la Gambie, de la Sierra-Leone, du Liberia, du Togo, du Bénin, du Niger, du Burkina Faso et de la Guinée appuyés par l'International Trypanotolerance Centre et le Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone sub-humide.

Pareille rencontre ne pouvait être ratée par les Organisations des producteurs, les Organisations non gouvernementales, les Institutions d'enseignement supérieur, les Ecoles professionnelles d'élevage, les projets de développement rural, les services techniques du Ministère de l'agriculture et de l'élevage et les institutions de financement.

Contact : Senkoun Wagué  
IRAG, BP 1523, Conakry, Guinée  
Tél. : (224) 45 42 62  
Fax : (224) 41 57 58  
E-mail : s.wague@caramail.com

### Ouf de soulagement chez les petits poissons

**D**ANS LES RÉGIONS TROPICALES, EN saison sèche comme en saison humide, les petits pêcheurs peuvent désormais capturer les grands poissons adultes avec un filet à maille multiple. Cette information vitale nous vient du National Institute of Oceanography and Marine Research du Nigeria. Alors que le filet maillant dérivant de surface, le plus utilisé en Afrique de l'Ouest, comporte des mailles égales (moins de cinquante millimètres habituellement), ce nouveau filet comprend plusieurs pièces aux mailles inégales, qui laissent passer les petits poissons (alevins), contribuant ainsi à rendre durable la production de poisson.

Les mailles du prototype ne font pas moins de cinquante millimètres pour tenir compte du rapport de taille entre les poissons et les mailles. Autrement dit, les poissons, qui s'y aventurent, s'y accrochent avec leurs branchies et s'y coincent. Mais, ils pourraient toujours rapidement y échapper si leur enchevêtrement ne les y empêchait, ce qui permet de minimiser les pertes de capture.

Le matériel local bon marché, tels que le bois de feu et les bouchons en liège ou en caoutchouc remplaçant les flotteurs en plastique chers, est hautement recommandé pour la fabrication de ce nouveau filet au prix abordable. D'ailleurs, si les petites unités de pêche l'adoptaient vraiment, leur capture pourrait augmenter de quarante pour cent.

Contact : B. B. Solarin  
NIOMR, P.M.B. 12727, Victoria Island  
Lagos, Nigeria  
Tél. : (234) 01 4726347  
Tél. : (234) 01 2617530  
E-mail : bolusolarin@yahoo.com

### De la banane plantain toute l'année

**L**A CULTURE MONOCYCLIQUE DE LA banane plantain à haute densité est une nouvelle pratique qui empêche l'influence des saisons sur la production et juggle les pénuries entre avril et septembre de chaque année. On n'est pas en Amérique latine, où elle est en plein essor, mais en Côte d'Ivoire, où elle est introduite pour pouvoir satisfaire les besoins nationaux et sous-régionaux et réguler l'offre. Le Centre national de recherche agronomique, qui en est le maître-d'œuvre, est entrain de tester ses propres variétés hybrides et d'autres exogènes avec cette nouvelle pratique culturelle sur le site expérimental d'Abbé, à Azaguié, près d'Abidjan.

Mais, pourquoi « tout ce remue-ménage » pour la production de la banane plantain ? C'est tout simplement parce que chaque Ivoirienne ou Ivoirien en consomme 90 kilos par an, la production nationale de plus de 1 million de tonne croît 5 % par année, environ 40 % sont exportés au Ghana, au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal, au Niger, au Bénin.

Contact : Simplice Koffi Kouassi  
CNRA, 01 BP 1536 Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 23 47 24 01  
Fax : (225) 23 47 24 11  
E-mail : sahyallet@yahoo.fr

## Agroalimentaire

# L'exigence de qualité pour les produits africains : cas du Sénégal

Annoncée dans les vingt-troisième et vingt-quatrième numéros de Coraf Action, cette nouvelle rubrique de réflexion, de débat et de proposition a démarré dans la vingt-cinquième édition. Emile N. Hougbo a sacrifié à la tradition, en livrant le premier sa réflexion sur « Bénin. Agriculture durable : une question d'accès aux ressources ». Maty Ba Diao est la deuxième à délivrer son point de vue sur l' « Amélioration de la production laitière : l'apport de l'insémination artificielle ». Uche C. Amalu, le troisième, a délivré un plaidoyer appelé « Rendons grâce au sol », tandis que Karamba Mané, le quatrième, a

**A**UJOURD'HUI BEAUCOUP PLUS qu'hier, on ne peut pas vendre la récolte qu'on a mais la récolte que veut le consommateur. Alors que les barrières douanières et les quotas entravant le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires ont tendance à disparaître, de nouvelles exigences surgissent, ayant trait à la qualité et à la salubrité des aliments. La Conférence internationale sur la nutrition de 1992 les a rappelées et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a établi des accords relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux obstacles techniques au commerce (OTC) qui définissent une série de mesures visant à garantir l'innocuité des aliments, notamment au moyen des normes du Codex alimentarius et de données scientifiques et toxicologiques fiables fondées sur le principe de l'analyse des risques. Par ailleurs, le Sénégal importe l'essentiel de sa nourriture. Le contrôle de qualité des produits à l'importation par des méthodes fiables est une nécessité pour la protection de la santé des citoyens. Le Sénégal tire également une bonne partie de ses devises des recettes d'exportation de ses produits alimentaires, tels l'arachide et les produits halieutiques. Le contrôle de qualité des produits à l'exportation par

lancé un appel fort pathétique appelé « Allons-nous laisser mourir le palmier de sa belle mort ? ». Le cinquième, Paco Sérémé, lui, dévoile ce qu'il croit dans « Le CORAF/WECARD et les enjeux de ce nouveau siècle ». Le sixième, Babacar Ndir, croit aussi que la « Fermentation du netetu : la technologie ne date pas de maintenant ». Les septièmes, Awono Cyprien et Havrd Michel, s'interrogent dans « Agriculture-élevage. L'intégration passe-t-elle par le bovin ? ». Le huitième, qui s'appelle Amadou Tidiane Guiro, étale ses convictions dans « Mon humble avis ». Débat.



Pr Amadou Tidiane Guiro, nutritionniste, est le directeur général de l'Institut de technologie alimentaire (ITA) du Sénégal.

des méthodes fiables est une nécessité pour la garantie de leur vente et la protection de la santé des citoyens des pays destinataires, de même que la traçabilité qui devient de plus en plus une exigence. Il s'agira pour les pays exportateurs de satisfaire ces exigences, sinon leurs produits ne pourront pas être ex-portés. De toutes les façons, le comité technique CNUCED-OMC a conduit en 2001 une étude des grappes sectorielles d'exportation qui accorde une place centrale à cette exigence fondamentale, particulièrement pour les produits halieutiques et horticoles du Sénégal, dans le cadre de la stratégie de développement et de promotion de ses exportations (STRADEX). Au Sénégal, la stratégie nationale de sécurité alimentaire fait de la sécurité sanitaire une préoccupation majeure, d'autant que la malnutrition protéino-énergétique demeure un grave pro-

blème de santé publique aggravé par la consommation des aliments contaminés. Dans le secteur agroalimentaire, la promotion de la qualité répond à ces exigences, mais aussi au souci d'accroître la compétitivité des produits sénégalais et d'assurer la loyauté des transactions. L'Union européenne, principale destination de ses exportations alimentaires, a considérablement renforcé, au cours de cette dernière décennie, ses exigences en matière de sécurité alimentaire, en créant notamment la direction générale chargée de la politique de consommation et de protection de la santé du consommateur. Aux paramètres analytiques classiques et à la clause « sain loyal et marchand » sont venues s'ajouter de plus en plus ces nouvelles exigences de sécurité alimentaire, en particulier les seuils de tolérance pour un certain nombre de contaminants. En quoi faisant ?

- Le Sénégal est l'un des principaux

### Coraf Action

Lettre d'information trimestrielle du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles

### Directeur de la publication

Paco Sérémé

### Rédacteur en chef

Armand Faye

### Coordonnateurs nationaux ayant collaboré à ce numéro :

Odile Tahouo, CNRA, Côte d'Ivoire  
Ekindi-Mbonga Rose, IRAD, Cameroun  
Emile-Victor Coly, ISRA, Sénégal

### Documentation

Omar Bougaleb, ISRA, Sénégal

### Edition et diffusion

CORAF/WECARD

### Version anglaise disponible

CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
Dakar, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : paco.sereme@coraf.org  
E-mail Coraf Action :  
coraf.action@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

ISSN : 0850 5810

Imprimerie : Saint-Paul, Dakar

## NOTES DE LECTURE

exportateurs mondiaux d'arachide, dont l'exportation en direction du marché européen est très pénalisée par le problème des mycotoxines. Les aflatoxines (mycotoxine de l'arachide) étant très toxiques, de partout ont surgi des réglementations leur fixant des limites de plus en plus faibles. Une étude de la Banque mondiale montre que pour environ dix pays africains, dont le Sénégal, la réglementation y afférente de l'Union européenne va se traduire par une réduction proche de 50 % de leur exportation d'arachide et de produits oléagineux vers son marché, soit une perte sèche de deux cent soixante milliards de francs CFA.

- Il en est de même des produits horticoles dont les résidus de produits phytosanitaires — pesticides, herbicides, fongicides — font l'objet d'une attention particulière. Le Codex alimentarius et plusieurs directives de l'Union européenne fixent, en effet, les limites des résidus de pesticides dans nombre de produits alimentaires, et plusieurs pays interdisent l'usage de certaines matières actives tels le DDT, l'aldrine et le heptachlore. Les exportateurs sénégalais, conscients que la qualité est une condition sine qua non de la compétitivité, sont préoccupés par le positionnement de leurs produits sur le marché international, vu toutes ces mesures.

- Les contaminants de l'environnement que sont les métaux lourds — plomb, cadmium, mercure, arsenic, etc. — les radionucléides - césium 124 et 127, iode 121, strontium —, les dioxines-furanes, les com-

posés polychlorés biphényles (PCB) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont également très surveillés.

- La qualité des produits alimentaires frais, particulièrement les produits halieutiques, doit également répondre à des normes bien établies en matière microbiologique.

- Enfin, de nombreuses suspicions pèsent sur les aliments issus de la biotechnologie, en particulier les Organismes génétiquement modifiés (OGM), qui sont refusés aujourd'hui par des franges de plus en plus importantes de consommateurs dans le monde. Cependant, il urge que les pays africains, en attendant de prendre nettement position sur cette question, se dotent de tous les indispensables outils scientifiques et technologiques et les nécessaires ressources humaines pour participer activement à ce débat et surtout justifier leurs choix sur la base de leurs propres connaissances scientifiques, car l'enjeu est de taille et conditionnera dans le futur des choix économiques décisifs pour les générations à venir. Pour répondre à toutes ces exigences, le Sénégal a mis en œuvre une batterie de mesures afin de garantir la conformité des produits alimentaires exportés aux exigences des marchés extérieurs, européens en particulier. Parmi elles, il y a le renforcement des capacités de l'Institut de technologie alimentaire (ITA), dont un des aspects importants de sa mission est « l'assistance en conseils sur le contrôle et la sécurité des aliments frais et transformés ». Un des éléments importants de ce dispositif gou-

vernemental est la disposition d'outils analytiques en mesure de réaliser l'ensemble des analyses et contrôles des produits avant leur embarquement, assurant ainsi leur conformité aux normes de qualité des pays destinataires. L'Institut de technologie alimentaire du Sénégal (ITA) a pour ambition de devenir cet incontournable outil, eu égard à sa mission dévolue. Dans sa démarche qualité, l'Institut a choisi comme référentiels la norme ISO 17025 pour les laboratoires et la norme ISO 9001 pour l'ensemble des services. Une attention particulière a été portée à l'accréditation des laboratoires. Plusieurs projets d'appui au renforcement des capacités analytiques et à l'accréditation des laboratoires de microbiologie, de chimie et d'analyse des mycotoxines sont actuellement en cours.

Contact : Amadou Tidiane Guiro  
ITA, BP 2765, Dakar, Sénégal  
Tél. : (221) 859 07 07  
Fax : (221) 832 82 95  
E-mail : ita@sentoo.sn  
Internet : www.ita.sn

La suite de cet article dans la prochain numéro.



Brochure de présentation du CORAF/WECARD. Intitulée « Une communauté de femmes et d'hommes de sciences tournés vers le développement rural », cette brochure présente au grand public le CORAF/WECARD à travers des textes très informatifs, instructifs et faciles à lire : CORAF/WECARD : un passé conjugué au présent et au futur, Comment sommes-nous organisés ?, Comment agissons-nous ?, Une décennie et demie ou une vision du futur, Avons-nous les moyens de notre coopération ?, Qu'avons-nous apporté aux SNRA membres ?, Par quel canal dialoguons-nous avec les partenaires ?, Qui sont nos partenaires actuels ?, Actuels SNRA membres.

### AGENDA

#### Les réunions du Conseil

- Les réseaux associatifs de recherche sur les céréales, le sorgho, le mil, le riz et le maïs sont évalués, en juillet-septembre 2004.
- Le deuxième groupe de travail sur la planification de la biotechnologie et de la biosécurité se réunit à Bamako, du 17 au 19 août 2004.
- La réunion des acteurs de la planification de la biotechnologie et de la biosécurité se tient à Abuja, du 18 au 22 octobre 2004.

Les réunions conjointes ou autres réunions

- Le Conseil et le Forum pour la recherche agricole en Afrique organisent une réunion sur "Building African Scientific and Institutional Capacity" à Addis-Abeba, du 6 au 8 septembre 2004.